

Daniel RYCKMANS
Avenue du Castillon, 33
1450 Chastre.

Sophie SMOLDERS
Rue du village 33
1450 Chastre

Monsieur Claude Jossart,
Bourgmestre de / et à Chastre
Av. du Castillon, 71
1450 Chastre

Monsieur le Bourgmestre,
Cher Claude,

Concerne : ajout d'un point à l'ordre du jour du Conseil Communal du 27 octobre 2004

Interpellation et questions concernant le Rapport de la phase 3 du PICM (Plan Intercommunal de Mobilité)

Nous avons consulté et suivi avec intérêt les propositions d'amélioration de la mobilité prévue dans le rapport du PICM, présenté aux habitants de Chastre lors de la séance publique du 29 septembre 2004. Une enquête publique a suivi qui se clôture le 22 octobre 2004, invitant le public à émettre ses avis et remarques sur ces projets.

1. Nous désirons interroger le collège sur le nombre de personnes qui sont venues consulter ce rapport et également sur le nombre de personnes qui ont émis des remarques ou propositions.

2. Nous aimerions savoir également pourquoi, alors que cela avait notamment été demandé lors de la séance publique, le rapport n'a pu être consultable sur le site internet de la commune. Nombreux sont ceux qui ne peuvent se rendre pendant les jours ouvrables à la commune (ou encore aux permanences politiques du mercredi en début de soirée ou du samedi matin) et qui n'ont pu dès lors participer à cette enquête. Nous souhaitons que la commune fasse un réel effort dans ce sens.

3. Concernant la circulation routière à Chastre, le rapport propose qu'il soit donné la priorité à cinq situations problématiques : le Try des rudes, la rue de Corsal, la rue d'Héவில்lers, la route provinciale du rond-point de Chastre jusqu'à la chapelle Mahy (et l'accès à la nationale 4), et enfin l'accès via l'arbre de justice à la nationale 25 (création d'une nouvelle voirie). Si nous sommes d'accord sur l'urgence qu'il y a de régler les problèmes de sécurité liés à ces endroits très fréquentés, nous espérons que l'on tiendra également compte des autres aménagements nécessaires dans les villages ou partie de village de la commune peu représentés dans l'étude.

Pour élargir encore la consultation publique (en dehors de l'enquête, celle-ci étant clôturée), Ecolo propose d'organiser dans chaque village de l'entité de Chastre, une nouvelle soirée débat où l'impact local du PICM est présenté à la population afin de connaître plus spécifiquement et plus largement l'opinion des habitants non seulement sur les propositions faites dans le PICM, mais aussi sur leurs idées et priorités d'aménagements dans d'autres parties de la commune.

Nous demandons que ce point soit soumis à un vote de notre assemblée.

En vous remerciant pour votre attention, recevez Monsieur le Bourgmestre, cher Claude, nos meilleures salutations.

Daniel Ryckmans,
Conseiller communal.

Sophie Smolders,
Conseillère communale